



TOITech 2011

## CONTRAT D'EXPOSANT

### DEMANDE D'ESPACE D'EXPOSITION ET CONTRAT

L'exposant doit remplir les sections 1 à 4 sur la première page et 5 à 8 au verso.

Entente établie entre :

1. Nom : \_\_\_\_\_ PALAIS DE CONGRÈS  
Compagnie \_\_\_\_\_ DE MONTRÉAL  
Adresse: \_\_\_\_\_ MONTRÉAL (QC)  
Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_ les 12 et 13 avril 2011  
Tél : ( ) \_\_\_\_\_ Fax : ( ) \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_  
Site Web : \_\_\_\_\_

2. (l'« Exposant » ci-après) et (la « Direction » ci-après) de l'Exposition canadienne sur les couvertures  
le \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 20 \_\_\_\_\_ .

### 3. ESPACE NÉCESSAIRE/TARIFS EXIGÉS

1<sup>er</sup> choix \_\_\_\_\_ 2<sup>e</sup> choix \_\_\_\_\_ 3<sup>e</sup> choix \_\_\_\_\_

Espace requis \_\_\_\_\_ pieds carrés à \_\_\_\_\_ \$ le pi<sup>2</sup> = \_\_\_\_\_ \$  
Espace requis \_\_\_\_\_ pieds carrés à \_\_\_\_\_ \$ le pi<sup>2</sup> = \_\_\_\_\_ \$

NUMÉRO DE TPS/TVH DE L'ACEC : 106866510RT TPS ou TVH : \_\_\_\_\_ \$  
TOTAL : \_\_\_\_\_ \$

· Membres de l'ACEC	<u>1<sup>ers</sup> 100 pi<sup>2</sup></u> 17,95 \$ le pi <sup>2</sup>	<u>Chaque pi<sup>2</sup> additionnel</u> 15,50 \$ le pi <sup>2</sup> .
Non-membres	20,95 \$ le pi <sup>2</sup>	19,50 \$ le pi <sup>2</sup> .

Exposition de matériel lourd	<u>1<sup>ers</sup> 400 pi<sup>2</sup></u> 11,25 \$ le pi <sup>2</sup>	<u>Chaque pi<sup>2</sup> additionnel</u> 9,25 \$ le pi <sup>2</sup>
------------------------------	--	--

En aucun cas la Direction ne peut être obligée d'accorder de réduction ou de remboursement à l'Exposant si ce dernier décide d'annuler la présente entente. L'exposant accepte comme faisant partie de la présente entente, et convient de respecter, les règles concernant l'exposition, indiquées dans le Manuel officiel de l'exposant devant être envoyé à chaque exposant en janvier 2009. La Direction se réserve le droit de déplacer l'Exposant vers un stand ou un espace autre que celui indiqué ci-dessous, ou de tenir l'exposition à un endroit autre que celui qui est indiqué dans les présentes. Un tel changement d'espace ou d'endroit ne dégage pas l'Exposant des obligations indiquées dans les présentes.

### 4. PERSONNE À CONTACTER AU SUJET DE VOTRE PARTICIPATION À L'EXPOSITION

Qui sera la personne au sein de votre organisme chargée de s'occuper de l'organisation matérielle de l'exposition, et qui de ce fait devrait recevoir le Manuel de l'exposant et toutes les autres communications concernant l'exposition ? Remplissez la section n° 4 ci-dessous uniquement si ce n'est pas la même personne que dans la section n° 1 :

Nom de la personne à contacter : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_  
Tél : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_ Site Web : \_\_\_\_\_

Nous rappelons à l'Exposant de remplir les sections 5 à 8 au verso.

VERSO

5. **VOTRE INSCRIPTION DANS LE GUIDE OFFICIEL DE L'EXPOSITION ET LE SITE WEB DE TOITech**  
Veuillez indiquer le nom de votre organisme tel qu'il doit paraître dans le répertoire ou Guide officiel de l'exposition :

En 50 mots ou moins, décrivez brièvement les produits, projets ou services que vous présenterez à l'exposition. (Veuillez inclure toutes les brochures contenant plus d'informations.) Utilisez des feuilles séparées au besoin.

6. **LAISSEZ-PASSER GRATUITS POUR VOS CLIENTS/LA PROMOTION PRÉCÉDANT L'EXPOSITION**  
Indiquez le nombre de laissez-passer gratuits et à quelle date vous désirez les recevoir. Les dimensions des laissez-passer permettent de les placer dans des enveloppes ordinaires n° 10.

Nombre de billets : \_\_\_\_\_ Date de réception requise : \_\_\_\_\_

7. **VEUILLEZ S'IL-VOUS-PLAÎT M'ENVOYER DES RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS SUR :**  Escomptes sur les frais d'hôtel et de transport aérien pour les exposants  
 Publicité dans le Guide de l'exposition

8. **PROGRAMME DE PARRAINAGE :**

Êtes-vous intéressé au programme de parrainage OUI  NON

9. **L'EXPOSANT** convient de se procurer une assurance commerciale de responsabilité civile d'au moins 5 millions de dollars, qui nommera MMPC Expositions ULC et l'Association canadienne des entrepreneurs en couverture à titres d'assurés additionnels pendant la durée de l'exposition, y compris le temps prévu pour l'installation et le démontage.

10. Il est obligatoire de recouvrir de **TAPIS** le nombre total de pieds carrés de l'espace réservé. C'est l'EXPOSANT qui doit s'en occuper, sauf indication contraire, ou si le stand de l'Exposant se trouve dans le secteur réservé au matériel lourd.

### **ACCEPTATION DU CONTRAT**

11. **L'Exposant, par** \_\_\_\_\_ **Titre** \_\_\_\_\_  
(Signature)  
**Téléphone :** ( ) \_\_\_\_\_ **Fax :** ( ) \_\_\_\_\_

Nota pour l'Exposant : **NE PAS ÉCRIRE DANS CET ESPACE**

L'attribution finale de(s) espace(s) n<sup>o(s)</sup> \_\_\_\_\_ est faite le \_\_\_\_\_ 20 \_\_\_\_\_

Accepté au nom de l'Exposition canadienne sur les couvertures par : \_\_\_\_\_

Veuillez établir les chèques au nom de l'Exposition canadienne sur les couvertures, a/s de l'Association canadienne des entrepreneurs en couverture, 2430, prom. Don Reid, pièce 100, Ottawa (ON) K1H 1E1. Une copie dûment signée vous sera retournée pour vos dossiers.

**\*\*POSTEZ VOTRE CONTRAT OU ENVOYEZ-LE PAR FAX AU BUREAU DE L'ACEC AU 613-232-2893\*\***

Des questions? Composez le 800-461-2722 / 613-232-6724 ou visitez le site Web de TOITech : [www.toitech.ca](http://www.toitech.ca)